

L'air du temps

n°146

Novembre 2015

Sommaire

- ▶ Echos du Conseil municipal, séances du 25/09 et du 16/10 2015
 - ◇ Assainissement à La Balme
 - ◇ Contrat de fourniture d'électricité pour les téléskis
- ▶ Education : escalade au programme
- ▶ Matinée boudin
- ▶ A ne pas manquer en décembre
 - ◇ Contes en musique
 - ◇ Fête de Noël
 - ◇ Trophée de L'Air du Temps

La vie de la commune c'est aussi sur :
<http://www.rencurel-vercors.fr/>

Commune de
RENCUREL



INVITATION

Vous avez 65 ans ou plus...
Vous êtes en résidence principale
sur la commune...

Le CCAS vous convie
à son traditionnel repas annuel

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

à 12h « Chez la CARO »

Réservation en mairie
auprès de Mylène
avant le 26 novembre

A l'affiche

**Au 1^{er} janvier 2017,
la Communauté de communes
de la Bourne à l'Isère
aura cessé d'exister.**

Quel avenir pour Rencurel ?

**Sud-Grésivaudan
ou Vercors-Royans ?**

**Réforme territoriale :
réunion publique**

Début octobre, le Préfet de l'Isère a notifié aux communes ses préconisations en matière de révision de la carte des intercommunalités.

Le Schéma proposé par le Préfet prévoit :

- d'une part la fusion des Communautés de communes de la Bourne à l'Isère, du Pays de Saint-Marcellin et de Chambaran Vinay Vercors
- d'autre part la fusion des Communautés de communes du Massif du Vercors (Villard-de-Ians), du Vercors (La Chapelle) et du Pays du Royans (St Jean)

Les communes disposent de 2 mois pour se prononcer sur ces propositions.

Afin de faire le point :

- sur les enjeux de cette réorganisation territoriale
 - sur les réflexions et les actions conduites au cours des derniers mois avec d'autres communes du Vercors
 - sur la position du Conseil municipal
 - sur la position des autres communes de la CCBI
- et pour recueillir les avis des habitants,**

la commune invite à une réunion publique

**le mardi 17 novembre à 20h,
salle du Coucourou à la Balme,
en présence d'élus des territoires voisins.**

► PROLONGEMENT DE LA PISTE FORESTIÈRE DE LA GRIFFE

L'ASA « Vercors 4 Montagnes » (groupement de propriétaires) porte le projet d'extension de la piste du Bécha et de la Griffie (section des Philiberts) avec une sortie aux Pourrois.

Considérant que cette extension favorisera l'exploitation des parcelles de la commune, les élus ont décidé à l'unanimité :

- de désigner comme maître d'ouvrage l'ASA « Vercors 4 Montagnes »
- d'autoriser la réalisation des travaux sur les parcelles D 258 a, D 267 et D 278.
- de participer au financement des travaux pour un montant de 3 142.94 € HT.

Rappelons que la commune est déjà adhérente à l'ASA du « Vercors 4 Montagnes » et à la certification PEFC.

► TEOM

Suite à l'entrée en vigueur de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), le Conseil municipal a décidé :

- de refacturer la taxe aux locataires des bâtiments communaux
- de soumettre à la CCBI une proposition d'exonération sur les églises

► CENTRE DES COULMES



Suite à une visite de contrôle effectuée courant juillet au Centre des Coulmes, la Direction départementale de la Protection des Populations a demandé que certains travaux soient effectués dans la cuisine.

Les élus ont, à l'unanimité, accepté le devis de Loïc Le Ruyet pour un montant de 4 220,11 €.

Les travaux seront effectués pendant la période de fermeture du Centre, en novembre.

► LIGNE DE TRÉSORERIE

Actuellement, la commune ne dispose plus de ligne de trésorerie.

Le Conseil a étudié et accepté la proposition de la Banque Postale :

une ligne de 69 000 € avec une marge de 1.26% plus le taux EONIA. Le taux EONIA étant négatif à ce jour, il ne reste que la marge de la Banque Postale soit 1.26%. Une commission de non utilisation de 0.2% est prévue au contrat.

► CONTRAT DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ POUR LES TÉLÉSKIS

Au 31 décembre 2015 les tarifs réglementés de vente de l'électricité pour les puissances souscrites supérieures à 36 KVa seront supprimés (conformément à l'article L. 337-9 du code de l'énergie, ainsi qu'aux dispositions figurant à l'article 25 de la loi de 2014 relative à la consommation. Le contrat des téléskis porte sur une puissance de 54 KVa.

En conséquence il y a lieu de signer un nouveau contrat. Une demande d'offres a été faite auprès des différents fournisseurs d'électricité.



Deux fournisseurs ont répondu : EDF et ENALP

	EDF	ENALP
Part fixe (abonnement) mensuel	40.648	néant
Heures Pleines hiver coût KWh cts	5.753	5.764
Heures creuses hiver coût KWh cts	4.515	4.409
Heures pleines été coût KWh cts	4.305	4.560
Heures creuses été coût KWh cts	3.266	3.416

Les retours de la Régie municipale de St Marcellin qui est en contrat avec ENALP étant positifs, le Conseil a retenu à l'unanimité l'offre d'ENALP.

Le gain estimé par rapport au coût actuel du contrat avec EDF (4 000 € en moyenne chaque année) est de l'ordre de 1 200 €.

► CONVENTION D'ENTRETIEN DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune est actuellement en contrat avec Effage énergie pour l'entretien de l'éclairage public.

La régie municipale de St Marcellin a fait une offre plus avantageuse : si le coût horaire est sensiblement le même que celui d'Effage énergie, les fournitures sont moins chères. Les frais de déplacement seront également moindres.

En conséquence le Conseil a accepté à l'unanimité l'offre de la Régie municipale de St Marcellin pour une durée de 3 ans.

► RESTAURANT SCOLAIRE

Suite à l'offre parue dans *L'Air du Temps* n°145 (octobre 2015), deux candidatures sont parvenues en mairie pour l'encadrement du restaurant scolaire de La Balme.

Le Conseil a décidé de retenir la candidature de Graziella Fanjas et de faire appel à elle en fonction des besoins.

Aucune candidature n'étant parvenue concernant l'encadrement de la garderie du vendredi, l'offre sera renouvelée.

► SUBVENTION

Une subvention de 150 € est accordée à l'ARS qui a notamment animé la soirée du 13 juillet à La Balme.

► COUPE DE BOIS

Le Conseil a validé la proposition de l'ONF pour le martelage de la coupe de bois 2016

Vie municipale

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 octobre 2015

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT À LA BALME

L'assainissement des eaux usées de La Balme est une des actions inscrites au Contrat de rivière « Vercors eau pure 2 ». La commune doit démarrer les travaux dans le courant de l'année 2016 pour pouvoir bénéficier des subventions liées au Contrat.

Le Conseil municipal a validé le programme de travaux visant à remplacer la conduite d'eau potable défectueuse (Chemin des Gondrands), à créer une station d'épuration des eaux usées (à la sortie du bourg, côté Pont-en-Royans) et à terminer le réseau de collecte des eaux usées.

Les dossiers de demande de subventions auprès de l'Agence de l'eau et du Département vont être déposés dans le courant du mois de novembre.

Une réunion publique sera organisée début décembre pour présenter le projet et le plan de financement aux habitants.

A l'issue de la concertation (début janvier), le dossier technique étant définitivement adopté, la consultation des entreprises sera lancée.

La décision de démarrer les travaux sera prise au début du printemps en fonction :

- du montant des subventions attribuées
- du montant des offres des entreprises
- du montant de la Participation à l'Assainissement Collectif à la charge des propriétaires.

LOCATION DU GARAGE DE LA SCIE

La création de la station d'épuration de La Balme va imposer la démolition du hangar situé en bordure de la route départementale.

Ce hangar est actuellement loué par l'entreprise ETPE. Le bail précaire sera résilié avec effet au 31 mars 2016.



L'entreprise ETPE sollicite la location d'une partie du garage de La Scie (environ 150 m²) en vue d'y garer les engins de déneigement. Un bail de 4 mois avec effet au 1^{er} décembre 2015 sera proposé à ETPE, aux mêmes conditions qu'en 2014 :

- loyer mensuel de 300 €
- caution équivalente à 1 mois de loyer

Il sera proposé à ETPE la location de la totalité du garage de La Scie (surface de 230 m²) à compter du 1^{er} avril 2016 (date de démolition du hangar) pour un loyer mensuel de 500 €.

CENTRALES VILLAGEOISES *VERCORSOLEIL*

Dans sa séance du 21 mai dernier (cf. *L'Air du Temps* n°142 de juin 2015) le Conseil municipal avait décidé d'apporter son soutien au projet de Centrales villageoises sur le territoire de l'ancien canton de La Chapelle-en-Vercors et de Rencurel. L'objectif étant de produire des énergies renouvelables sous une forme coopérative.

Conformément à l'engagement pris, le Conseil a décidé de louer à la SAS *VercorSoleil* les pans de toit orientés au Sud de l'école du village et du foyer de ski en vue de l'installation de 60 m² de panneaux photovoltaïques sur chacune des 2 toitures. Cette décision prendra effet après qu'une expertise diligente par la SAS confirme la faisabilité des travaux.



Des contacts sont par ailleurs en cours avec des propriétaires privés dont la toiture avait été repérée par *VercorSoleil* comme potentiellement apte à recevoir des panneaux photovoltaïques.

Vie communale

TRAVAUX

CHAUDIÈRE DE LA SCIE

La chaudière fioul a remplacé la vieille chaudière à gaz de la Scie. Le conduit de cheminée a été entièrement changé pour respecter les normes, et un bac de rétention a été construit autour de la cuve fioul de 1500 litres. La cuve gaz a été enlevée et le contrat correspondant résilié. Cette nouvelle installation permettra un meilleur fonctionnement du chauffage de la salle des fêtes et un suivi plus facile de la consommation et des livraisons.



BÂTIMENT DES SERVICES TECHNIQUES

L'étanchéité de la dalle du garage communal vient d'être réalisée. Il est prévu d'installer prochainement une barrière (identique à celle installée en bordure de Bourne à l'aire de jeux de la Balme) sur le pourtour de la dalle afin d'interdire son accès et sécuriser le lieu. Il restera à créer un caniveau en béton ou enrobé en bordure de dalle, du côté du chemin de la Forêt.



EAU ET ASSAINISSEMENT A FEUILLETIÈRE

Le 16 octobre dernier a eu lieu la réception des travaux de rénovation de la conduite d'eau potable et de création du réseau d'assainissement de Feuilletière (16 foyers sur 17 ont été raccordés) en présence de l'entreprise Giroud-Garampon et du maître d'œuvre Alpes'Etudes.

ESCALADE AU PROGRAMME

Pendant toute une semaine, tous les matins, à l'école de La Balme, nous avons fait de l'escalade sur un mur mobile. Un mur mobile, c'est un mur qui est sur un camion et qui se déplie. Celui-ci faisait sept mètres de haut une fois déplié.



Au début de chaque séance, on s'échauffe en faisant des traversées : on avance de côté sans monter très haut. Cela permet de « réveiller son corps », de faire des déplacements sans avoir peur de la hauteur, de réfléchir à sa position et aux placements de ses pieds et de ses mains.



On fait aussi des petits jeux avec le moniteur Pierre-Marc :

- « **Les bonjours** » : il faut s'accrocher aux prises et lâcher une ou deux mains, un ou deux pieds pour dire bonjour.
- « **La grenouille** » : il faut s'accrocher aux prises puis plier et déplier les jambes.
- « **Change de pied** » : il faut sauter pour changer de pied sur une prise
- « **La pirouette** » : il faut partir face au mur et faire un tour complet sur soi-même.

Nous avons bien compris que tous ces jeux nous permettent d'être plus à l'aise ensuite sur le mur.

Après l'échauffement, il faut mettre un baudrier et un casque pour monter le plus haut possible sur le mur en étant retenu par la corde.



Celui qui monte, c'est le grimpeur. Celui qui tient la corde c'est l'assureur, il utilise un gri-gri. Les CP et les CE1 ont appris à utiliser le gri-gri.

Sur le mur, on essaie de grimper haut et surtout de réussir à redescendre dans la bonne position : les mains sur la corde, les pieds à plat sur le mur, bien assis dans son baudrier comme dans un fauteuil.

Parfois on a peur, parce que pour mettre les mains sur la corde, il faut lâcher les prises et il faut faire confiance à l'assureur.

Quelques fois, la maîtresse ou Pierre-Marc montent jusqu'à nous pour nous rassurer.

On fait aussi des jeux sur le mur pour se motiver à monter plus haut, à oser lâcher les mains, à chercher des prises.

- « **Le jeu des gommelettes** » : Il faut toucher une étiquette avec un dessin puis redescendre coller une gommelette sur le même dessin.
- « **Le jeu des bouchons** » : Pierre-Marc cache des bouchons de toutes les couleurs dans les prises et on doit aller les chercher.

On peut aussi cacher des bouchons pour les copains. Enzo, qui est le plus petit de la classe, ne voulait pas s'approcher du mur au début mais, grâce à ce jeu, il a osé essayer et il a adoré ça !

• « **Le jeu des bonbons** » : Des carambars et des chocolats sont cachés dans les prises ! On monte les chercher et on les lance aux copains qui les mettent dans une boîte pour les partager tous ensemble.

• « **Le jeu du relais** » : Nous avons chacun accroché une étiquette avec notre prénom le plus haut possible. Ensuite nous formons deux équipes et nous faisons une course de relais : il faut accro-





Cette activité a été organisée en partenariat avec *Profession Sport 38*, une association créée à l'initiative du Ministère de la Jeunesse et des Sports et soutenue par le Conseil départemental.



Dans le cadre de sa mission d'animation en milieu rural, l'association a mis à disposition des 2 écoles de la commune un mur mobile d'escalade et un intervenant diplômé d'Etat pendant une semaine (du 5 au 9 octobre inclus).

Le coût de l'intervention a été de 800 € par école. Il a été pris en charge par les coopératives scolaires grâce au reliquat versé par le Sou des écoles avant sa dissolution en fin d'année scolaire dernière.

Les frais de déplacement de l'intervenant sont pris en charge par le Conseil départemental.

Des parents et des éducateurs de l'Oustaou ont participé à l'encadrement des séances aux côtés de l'intervenant et des enseignantes.



cher la corde au baudrier, monter jusqu'à notre étiquette, redescendre et passer la corde au suivant. A ce moment-là, on est tellement motivé par la course qu'on n'a presque plus peur. Les étiquettes, ça sert à faire une course équitable puisque chacun met son étiquette là où il est capable de monter.

Les parents pouvaient venir nous aider, nous assurer et même grimper à côté de nous !

Pendant cette semaine, on s'est beaucoup amusé mais on a aussi appris à surmonter notre peur, gérer nos émotions, connaître le matériel et les règles de sécurité.

En plus, cela nous a permis de nous entraider, nous protéger les uns les autres, nous encourager et nous avons trouvé cela chouette et agréable.

Maintenant, nous aimerions bien découvrir l'escalade sur un vrai rocher. Plus tard, on pourra peut-être en refaire avec nos amis ou notre famille.

Les élèves de La Balme et leur maîtresse



RENCUREL ANIMATION INITIATIVE

A LA BALME DE RENCUREL
Salle de La Scie



MATINEE BOUDIN

DIMANCHE

22 NOVEMBRE

À PARTIR DE 10 H

ORGANISEE PAR
RENCUREL ANIMATION INITIATIVE

► **VENTE DE BOUDIN :**
2 € la part de 200gr (10€ le kilo)
Boudin à la chaudière fait sur place par Jean-Paul

► **VENTE DE CAILLETES :**
2 € pièce
Caillettes de fabrication artisanale (boucherie Charvet à St Laurent)

► **VIN CHAUD, BUVETTE**

Merci de réserver avant le vendredi 20 novembre au soir, auprès de :

Suzanne Gauthier : 04 76 38 97 15
ou
Céline Zanella : 06 08 03 21 86

RETOUR SUR... LA JOURNÉE DU 15 AOÛT



Le samedi 15 août, RAI a organisé un concours de pétanque à la Balme . 18 doublettes se sont affrontées tout au long de la journée dans la bonne humeur. La finale s'est disputée entre les doublettes « Rodrigue et Jérémy Faure » et « Jérôme Zanella et Claude Gaiffier ». Bravo à Jérôme et Claude qui ont remporté ce concours.

Parallèlement, buvette et snack ont permis aux joueurs et au public de se restaurer (merguez/ saucisses/ frites/quiches/ pizzas/ tarte aux pommes...et même glaces à l'italienne ont régalé petits et grands).

Une réussite malgré un temps incertain.

Un grand merci aux bénévoles aux joueurs et au public qui ont permis la réussite de cette journée.

Rendez-vous l'année prochaine, même date.

Rencurel Animation Initiatives

CENTRE NORDIQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Centre nordique des Coulmes a le plaisir de vous inviter à son assemblée générale qui se tiendra :

Vendredi 13 novembre
à 18h30
Salle du rez-de-jardin
de la mairie

Ordre du jour :

- . Bilan moral
- . Bilan financier
- . Manifestations de la saison 2015-2016
- . Bilan et projets du Club
- . Questions diverses

LES DOMICHATS

LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Les activités des Domichats ont repris à la rentrée :

- . Chorale adultes le mardi soir
- . Anglais adultes le jeudi soir
- . Atelier de théâtre

Il a été mis en place un atelier musical enfants mais il n'y a pas eu assez d'inscriptions pour le maintenir. Dommage !

Cependant, **nous pouvons vous proposer des cours individuels pour adultes et enfants :**

- . piano
- . flûte
- . flûte à bec
- . formation musicale
- . chant technique vocal
- . soutien scolaire d'anglais

Un cours collectif pour adultes pourrait démarrer rapidement :

Raconte-moi la musique de l'antiquité à nos jours

Venez découvrir avec Niamh le lien entre le chant Grégorien et Elvis Presley, Georges Brassens et Stromae.

Vous êtes intéressés ?
Vous souhaitez en savoir plus ?

ndaly22@yahoo.co.uk

Et, bien sûr,
réservez votre soirée
du 12 décembre !

(voir p.8)

Au jour le jour

AGENDA Novembre - Décembre

Quand	Quoi	Où	Par qui
Mercredi 11 novembre à 11h	Commémoration de l'amistice de 1918	Monument aux morts	Commune
Mercredi 11 novembre à 18h	Théâtre et musique	St Laurent en Royans	ACCR 5 ^{ème} saison
Vendredi 13 novembre à 18h30	Assemblée générale	Mairie - Salle du rez-de-jardin	Centre nordique des Coulmes
Mardi 17 novembre à 20h	Réunion publique Réforme territoriale	Salle du Coucourou	Commune
Judi 19 novembre à 18h	Conseil municipal	Salle de la mairie	
Vendredi 20 novembre à 12h	Repas	Hôtel <i>Cœur des montagnes</i>	Club de la Doulouche
Dimanche 22 novembre à partir de 10h	Matinée boudin	La Scie	Rencurel Animation Initiative
Dimanches 6 et 13 décembre de 8h à 18h	Elections régionales	Mairie	
Dimanche 6 décembre à 16h	Remise des prix Trophée Air du T ^{ps}	Salle hors-sac Col de Romeyère	Rencurel Animation Initiative
Dimanche 6 décembre à 17h	Contes et nouvelles en musique (voir p.8)	Salle hors-sac Col de Romeyère	ACCR 5 ^{ème} saison
Vendredi 11 décembre à 14h	Assemblée générale	Hôtel de la Bourne La Balme de Rencurel	Club de la Doulouche
Samedi 12 décembre à 18h30	Fête de Noël Théâtre et chants	La Scie La Balme de Rencurel	Les Domichats
Judi 17 décembre à 18h	Conseil municipal	Salle de la mairie	
Samedi 19 décembre à 12h	Repas des aînés	Hôtel de la Bourne La Balme	CCAS

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE



Lors d'un séjour dans notre commune, Monseigneur Jean Michel di Falco a dit une messe dans la salle paroissiale du Bécha. Une quarantaine de paroissiens étaient présents, de Rencurel et de Villard. Seulement quelques personnes se trouvent sur la photo devant le portail de notre église fermée.

Joëlle Stanzer

NDLR : A l'occasion de ce séjour, une rencontre a eu lieu entre Mr Di Falco et le maire pour un échange sur le devenir de l'église et du presbytère.

ÉTAT CIVIL Octobre

Mariage

Jérémy BORIE
et Lucie DESTEFANO
le 3 octobre 2015

Décès

**Robert ARGENCE est décédé
brutalement le 23 octobre 2015.**

Robert avait été Président de l'AAPPMA *La Boulouvenne* pendant de nombreuses années.

Il s'était aussi beaucoup investi au sein du bureau du Syndicat d'Initiative de Rencurel.

Membre du Club de la Doulouche, ses reportages sur les activités du Club étaient toujours appréciés.

Avec Jeanine, sa compagne, il avait créé le gîte de La Valette repris, depuis, par Chantal puis par Laurence et Antoine.

TAD Novembre/Décembre

**Renaud Callet vous emmène
à St Marcellin**

**Mardi 10 novembre
Judi 26 novembre
Judi 10 décembre
Mardi 29 décembre**

Tarif aller-retour : 5 €

**N'oubliez pas de réserver au
0820 08 38 38**

ANNONCES

Loue

Appartement T4 - 75 m2
dans le village de Rencurel
Chauffage fuel et poêle à bois
400€

Contact : 06 89 48 74 43

L'Air du Temps n°146

Bulletin mensuel de Rencurel
615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL
Tel : 04 76 38 97 48
Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : novembre 2015
Directeur de la publication : Didier Lattard

Maquette et mise en page :
Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Les enfants de l'école de La Balme, Michel Eymard, Monique Eymard, Didier Lattard, Anne Lefèvre, Patrick Pilarski, Joëlle Stanzer et des associations

Vie civique

ELECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales se dérouleront les dimanches 6 et 13 décembre (bureau de vote ouvert de 8h à 18h).

Ces élections se font au scrutin de liste proportionnel avec prime majoritaire. Les Conseillers régionaux sont élus pour 6 ans.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, il y a un second tour.

Les sièges à pourvoir sont alors répartis de la manière suivante :

- 25% des sièges à la liste arrivée en tête
- les autres sièges sont répartis à la proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes qui ont obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Pour la nouvelle Région Rhône-Alpes - Auvergne, il y a 204 sièges à pourvoir.

Les listes sont régionales et composées d'autant de sections départementales qu'il y a de départements dans la Région.

Les compétences de la Région ont été étendues par la loi NOTRe promulguée le 7 août dernier. Ces élections sont donc importantes.

C'est à noter !

TROPHÉE DE L'AIR DU TEMPS

Il y a eu cette année, un nombre accru de participants aux jeux de l'été !

Pour les juniors, félicitations aux 2 gagnants ex aequo avec 59 points sur 60 :

- Cora Glénat
- Adrien et Flavien Callet

Bravo à tous les adultes qui ont participé et qui n'ont pas démerité !

La gagnante 2015 est Elisabeth Magnat avec 127 points sur 134, suivie par Martine Guérin et Noël Guiseris (121 points sur 134).

La remise des prix aura lieu :
dimanche 6 décembre à 16h
à la salle hors-sac au Col de Romeyère

Sortir

ACCR 5ÈME SAISON



ARBRE, JE TE VOIS !

Par Anne Kovalevsky et Martine Caillat

Tout public à partir de 7 ans

Contes et nouvelles en musique

Quand la mémoire se promène en forêt, elle ramasse le fagot qui lui plait !

En forêt, en campagne, dans les jardins, dans les villes... les arbres relient la terre au ciel. Arbres de vie, arbres généalogiques, arbres de liberté, arbres souvenirs, arbres à palabres... Anne Kovalevsky et Martine Caillat (originaire de Pont-en-Royans) se glissent sous leurs écorces pour conter leur histoire et nous apprendre qu'un arbre qui tombe, fait beaucoup plus de bruit qu'une forêt qui pousse. Quand on raconte les arbres, on raconte les hommes...

Tarifs : 7 € (réduit : 5 €) Durée : 1h15



Avant le spectacle de contes, deux propositions :

- 14h : balade commentée avec un forestier dans la forêt des Coulmes, pour redécouvrir les arbres qui nous entourent. Rendez-vous au foyer de ski avec des raquettes si la neige est là ! Gratuit.
- 16h : goûter crêpes, chocolat chaud... à l'hôtel-restaurant *Cœur des montagnes*, au Col de Romeyère.

Repas possible sur réservation au 04 76 36 79 12

Dimanche 6 décembre
17h - Salle hors-sac
Col de Romeyère - Rencurel

LES DOMICHATS

N'oubliez pas de réserver votre soirée du 12 décembre à 18h30, pour la fête de Noël, à La Balme de Rencurel

Au programme :

- chants par les chorales Domichats et Vercoralie
- « **Le Petit Prince** » par le groupe théâtre Domichats

Entrée et collations gratuites

Le samedi 12 décembre 2015
à
18 heures 30

L'association des DOMICHATS
Fête Noël
Et Vous invite
salle de la Scie
à
la Balme de Rencurel

à partager un moment convivial autour de chants et du spectacle du PETIT PRINCE.

Entrée gratuite

Tombola

doyennes fetes